



# Championnat de France

## PARA - FUTSAL

ADAPTÉ

31 JANVIER  
1er - 2 FÉVRIER

# 2025



Soutenu par

  
MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

 Fédération Française  
du Sport Adapté  
Rhône-Métropole de Lyon



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

MÉTROPOLE  
GRAND LYON

ville de  
venissieux

 cité scolaire  
sembat-seguin

 malakoff  
humanis

# Sommaire

Mots d'accueil.. Pages 2-3-4-5

Nos parrains.. Page 6

Bienvenue à Venissieux.. Page 7

Venir à Venissieux.. Pages 8

Plan d'accès.. Page 9

Comité d'organisation local.. Page 10

Programme prévisionnel.. Pages 11

Implantation.. Page 12

Informations générales..Pages 13-14

Précisions techniques.. Pages 15-16-17

Fiche association.. Page 18

Fiche(s) engagement.. Pages 19-20

Demande(s) de dérogation.. Pages 21-22

Fiche récapitulative.. Page 23

Liste des hébergements.. Page 24

Contact.. Page 25

Partenaire.. Page 26



## Mots d'accueil



La Fédération Française du Sport Adapté a confié au Comité Départemental du Rhône, Métropole de Lyon l'organisation du Championnat de France Para Futsal Adapté 2025

C'est avec une immense joie et beaucoup de plaisir que nous allons accueillir ce Championnat de France sur la Commune de Vénissieux.

Cet événement va mobiliser l'ensemble de notre équipe qui démontrera son savoir faire et son expertise en matière d'organisation et nous sommes tous très heureux d'accueillir les associations venant de toute la France.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers la Commune de Vénissieux pour son engagement sans failles et à tous nos partenaires privés et institutionnels tous acquis à la cause du Sport Adapté et partageant les mêmes valeurs d'inclusion sociale, de respect, d'expertise et de dignité.

Nous allons tout mettre en œuvre pour vous accueillir dans notre belle région lyonnaise et pour vous laisser un souvenir inoubliable



**Jean Paul Moncoudiol**  
Président du COL



## Mot d'accueil

« La ville de Vénissieux est heureuse d'accueillir sur son territoire le Championnat de France de para-futsal du 31 janvier au 2 février 2025.



C'est un honneur qui nous est fait d'avoir été choisis d'autant que les pratiques sportives sur la ville de Vénissieux jouent un vrai rôle en matière d'intégration sociale. Pour tous, la pratique sportive est un droit et une source d'épanouissement qui permet de développer l'estime de soi et de rompre l'isolement social.

C'est pourquoi, fort d'un tissu associatif important et de partenaires engagés, nous souhaitons développer les dynamiques territoriales nécessaires pour que l'ensemble de la population vénissienne accède à une pratique sportive diversifiée et de qualité.

Accueillir aujourd'hui cette compétition de niveau national nourrit cette dynamique et fait honneur à notre ville. »

Nacer KHAMLA  
1<sup>er</sup> adjoint délégué  
à la politique sportive,  
jeunesse et familles



## Mot d'accueil

La métropole de Lyon terre du sport  
Adapté et Handicap, voilà l'ambition !

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

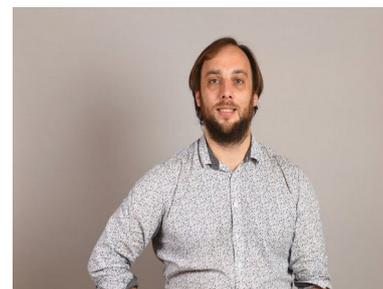
Riche de son écosystème de clubs engagés et de comité particulièrement dynamiques, la Métropole De Lyon a souhaité mettre en place une politique volontariste au service des acteurs du sport qui veulent prendre toute leur part dans la construction d'une société inclusive.

A travers son réseau, sport santé-adapté-handicap, notre collectivité concilie les deux piliers indispensables aux transformations sociales :

- celui d'une animation territoriale, pour se faire rencontrer les écosystèmes médico-sociaux et sportif et former les clubs.
- doter chaque année en moyens d'amorçage ces structures pour transformer l'essai dans leur volonté d'ouvrir des initiatives inclusives.

Renforcer l'offre, créer des itinéraires continus dans la pratique -des établissements spécialisés vers les clubs-, valoriser le métier d'enseignants en Activités Physique Adaptés ... autant d'enjeux résumés dans notre formule clé : un sport qui s'adapte au pratiquant pour en faire un droit pour toutes et tous.

**Florestant  
GRANOULT**  
Elu-e de la  
circonscription  
Lyon-Centre



# Nos Parrains



## CORENTIN TOLISSO

Footballeur International Français

OLYMPIQUE LYONNAIS

Champion du Monde 2018

Vainqueur de la Ligue des Champions en 2020 avec le Bayern de Munich

Corentin a créé TOLISS'ALL

association destinée à offrir des moments de répit et de loisirs aux personnes porteuses de handicap et leur aidants.



A reçu le Trophée FONDATION du FOOTBALL – UNFP de :

« Joueur Citoyen de l'année 2021 » pour son engagement en faveur des familles avec enfants handicapés.

## PIERRE LAIGLE

Footballeur International Français



Olympique Lyonnais

Montpellier

Sampdoria de Gênes

Lens

Champion de France 2002

Vainqueur Coupe de La Ligue 2001

Pierre est sensibilisé par le handicap, parrain et soutien du club sport adapté du Sporting Club de l'Ouest Lyonnais.



## Bienvenue à VENISSIEUX

La culture, le sport et les loisirs ne sont pas réservés à quelques vénissiens mais accessibles à tous.

Les familles, les jeunes et les enfants doivent trouver à Vénissieux les activités auxquelles ils aspirent.

La ville, à travers ses choix politiques et ses équipements animés par le savoir-faire des agents publics, permet à chacun d'en profiter à des tarifs attractifs.



Le sport à Vénissieux est en très bonne santé. Parmi les 11000 pratiquants, 40 % ont moins de 12 ans et plus de 1000 licenciés ont plus de 60 ans.

La ville agit pour démocratiser le sport amateur et l'ouvrir au plus grand nombre : les femmes, les personnes en situations de handicap, les scolaires... et elle continue d'investir dans ce sens.

Les labels décrochés par la ville, comme le label national « Ville Active et Sportive », montre la qualité du travail accompli par l'Office Municipal du Sport (OMS) et par les acteurs du sport vénissiens.

Aussi, L'observatoire du sport et du handicap a été mis en place par le CRESS (Centre de Recherche d'Éducation Sport et Santé) et l'OMS pour échanger sur le sujet de l'accès au sport par les personnes en situation de handicap avec les clubs sportifs et les structures référentes du handicap.

Vénissieux est aussi aux côtés de 80 associations sportives pour faire vivre le sport dans sa ville.



# Venir à VÉNISSIEUX



## ACCUEIL

**CDSA 69 – Comité Départemental du Rhône de Sport Adapté**

Lycée Marcel Sembat

20 Boulevard Marcel Sembat – 69200 Vénissieux

### En voiture

Depuis A6 – A89 – A42 – A43 – A7

Prendre Boulevard Laurent Bonnevey (Boulevard de ceinture)

Sortie 14b Vénissieux Centre et suivre Fléchage FFSA

### En train/TGV

Arrivée Gare de la PART DIEU

Prendre Métro B direction Stade de Gerland

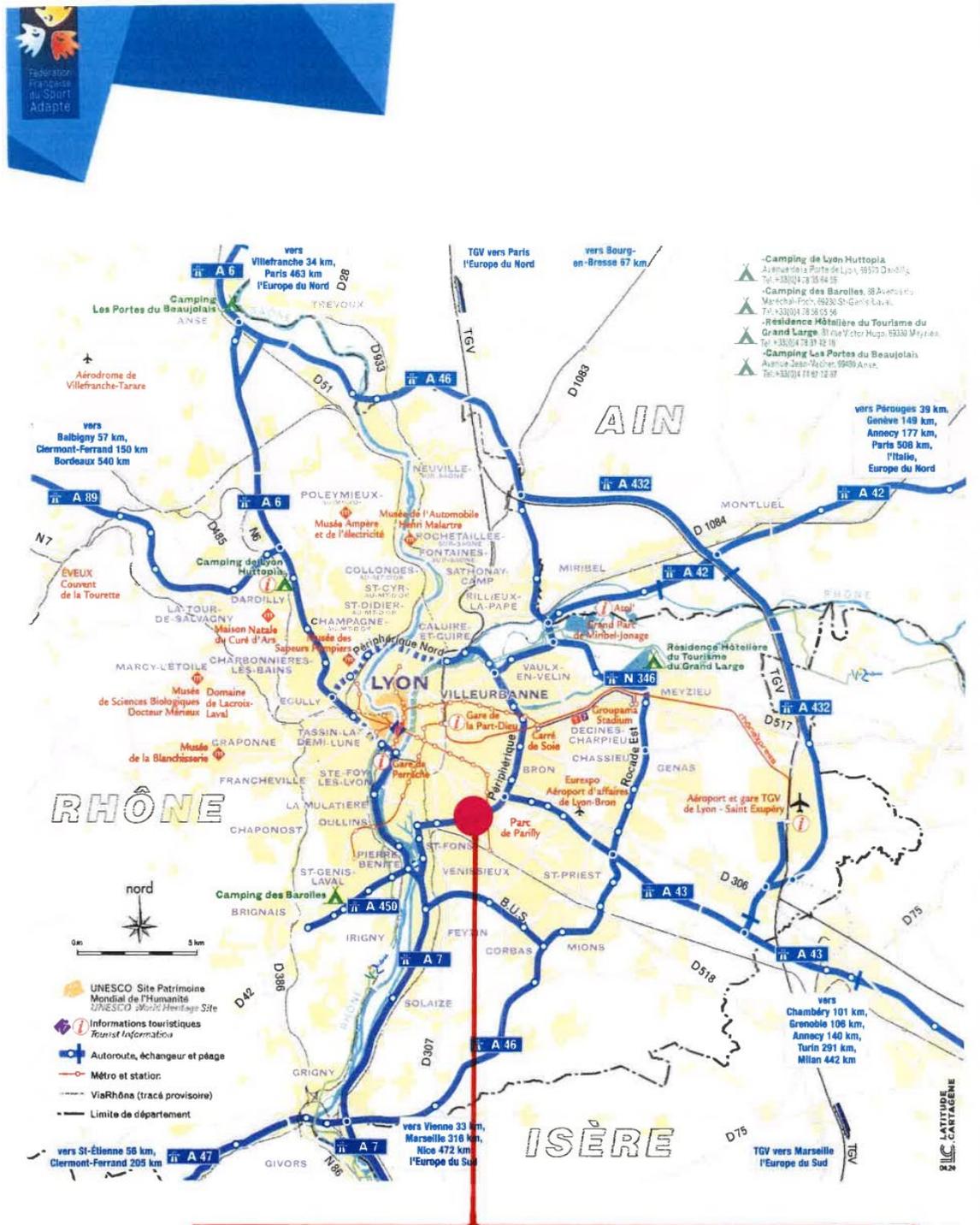
Arret Saxe Gambetta

Ensuite prendre métro direction Gare de Vénissieux

Arrêt Parilly – A 500 M Accueil Lycée Marcel Sembat



# PLAN D'ACCES



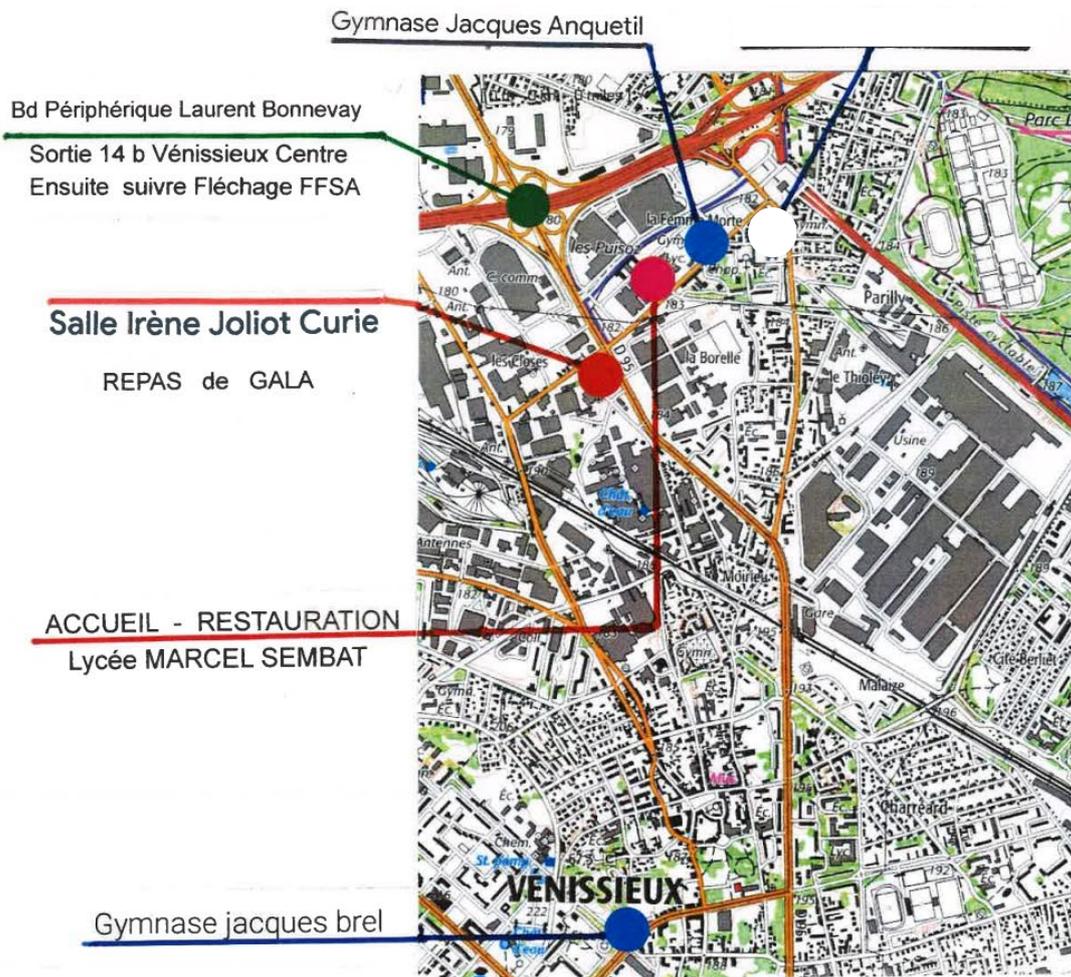
Boulevard Laurent Bonnevey ( Boulevard Périphérique )  
 Sortie 14 b Vénissieux Centre  
 Ensuite suivre fléchage FFSA



## PLAN D'ACCES

# IMPLANTATION

## ville de **VENISSIEUX**



# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

## Vendredi 31 Janvier 2025

13H00 -16H30 Accueil des délégations – CDSA 69 Lycée Marcel Sembat

17H30-18H Réunion technique et pot d'accueil – CDSA 69 Lycée Marcel Sembat

18h30-20h30 Premiers matchs de Poules

A partir de

19H30 à 21h30 : Repas Lycée Marcel Sembat – 20 Boulevard Marcel Sembat - Vénissieux

19H00-21h30 Premiers matchs de Poules

## Samedi 1er Février 2025

8h30-12h30 Matchs de Poules

11H30-13h30 Repas - Lycée Marcel Sembat

13H30-18H30 Matchs de Classements

20H Repas de Gala – Salle Joliot Curie Venissieux  
Retransmission sur l'écran d'un match de L1

## Dimanche 2 Février 2025

8H30 12h00 Finales  
Remise des récompenses et cérémonie de clôture  
Distribution des repas et départ des équipes

*Merci de noter que ce programme est prévisionnel et est donc susceptible d'être modifié.*



# Comité d'organisation local

**Vos membres du COL doivent être licenciés FFSA.**

**Président(e) du COL**

**Monsieur Jean Paul Moncoudiol**

*Membre du Comité Directeur du CDSA 69*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	FLORENCE GAYET
Secrétaire général	MYRIAM MAINCOUR
Commission Coordination / Logistique	GILLES POMORSKI
Commission Sportive	CHLOE GARCIA
Commission Médicale	MATRINE PETRAZ
Commission Restauration	BRIGITTE LAVERGNE
Commission Partenariats / Hébergement	LILLOU DINOT
Commission Communication	ANTONIN BEZAUD
Commission Animation / Bénévolat	FLORIAN NICOLAS
Commission Développement Durable	ANTONIN BEZAUD
Cadre technique national para futsal adapté	<b>Alexandre STEUX</b> <a href="mailto:alexandre.steux@sportadapte.fr">alexandre.steux@sportadapte.fr</a>
Délégué technique fédéral du championnat	<b>Alexandre STEUX</b> <a href="mailto:alexandre.steux@sportadapte.fr">alexandre.steux@sportadapte.fr</a>
Référent championnat de la commission sportive nationale para futsal adapté	<b>Stephane LAVERGNE</b> <a href="mailto:lavergne.st@orange.fr">lavergne.st@orange.fr</a>



**COL France Para Futsal Adapté 2025**  
**CDSA 69**

**Lycée Marcel Sembat**  
**20 boulevard Marcel Sembat**  
**69200 Vénissieux**

**Contact(s) :**

**Jean Paul Moncoudiol 06 70 56 78 60**

**Antonin BEZAUD 06 10 18 90 93**

**[cffutsaladapte25@gmail.com](mailto:cffutsaladapte25@gmail.com)**



# Informations générales



**Retour des inscriptions au plus tard le [mercredi 8 JANVIER 2025](#).**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le : **Vendredi 31 Janvier 2025 entre 13h et 16h30**  
**AU CDSA 69 – Lycée Marcel Sembat**  
**20 Boulevard Marcel Sembat – 69200 Vénissieux**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.  
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de para FUTSAL adapté en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis **vendredi soir de 19h30 à 21h30** et le **samedi midi de 11h30 à 13h30** :

**Au Lycée Marcel Sembat**  
**20 Boulevard Marcel Sembat – 69200 Vénissieux**

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**Salle Joliot Curie – 67 Boulevard Joliot Curie**  
**A partir de 20h**



Les paniers repas du dimanche midi seront distribués et non obligatoires :

**Au CDSA 69  
Lycée Marcel Sembat  
Vénissieux  
De 9h à 13H**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France Para Futsal Adapté.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

**1 postes de secours (DPS) composés de 3 secouristes formés.**

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para futsal adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para futsal adapté

### Modalités d'inscription

**A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).**

Le championnat de France para futsal adapté relève du règlement para futsal adapté FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para futsal adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualitative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualitative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 21-22 du dossier)**



Le référent championnat de France de la CSN para futsal adapté FFSA en charge de la partie informatique – Stéphane LAVERGNE doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail ([lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr))

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **8 janvier 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 8 janvier 2025, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Stéphane Lavergne – et le Cadre technique national de la discipline – STEUX Alexandre – est programmée le :

**Vendredi 31 Janvier de 17h30 à 18h**  
**CDSA69 Lycée Marcel Sembat (Fléchage)**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr).



## Échauffement et compétition

La possibilité d'échauffement sera définie lors de la réunion technique selon les installations et gymnases utilisés.

**Gymnase Jacques ANQUETIL** - 50M du lycée Marcel Sembat

### Installation :

Terrain de Futsal avec espace Gradin (470 places)

4 vestiaires équipes

2 vestiaires arbitres

**Gymnase Jacques Brel** - 3km du lycée Marcel Sembat (8min voiture)

### Installation

Terrain de Futsal avec espace gradins (150 places)

4 vestiaires équipes

Vestiaire arbitre

## Équipements sportifs

Chaque délégation doit avoir deux jeux de maillots de couleurs différentes pour les 3 jours de compétition

Chaque sportif doit obligatoirement être muni de :

- Protège tibia obligatoire
- Chaussures de futsal ou basket propre

## Catégories d'âge

Catégories	Plus de 18 ans	Moins de 21 ans	Moins de 18 ans
<b>2024- 2025</b>	2006 et avant	2004 à 2006	2007 - 2008

Catégorie moins de 18 ans : **demande de sur-classement possible pour jouer en adulte.**





À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 8/01/2025

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

CDSA 69 Lycée Marcel Sembat - 69200 Vénissieux -20 boulevard Marcel Sembat

Email : [cfutsaladapte25@yahoo.com](mailto:cfutsaladapte25@yahoo.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40		...€
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restaurant	20		...€
<b>Repas du .....</b> (indiquer le jour, la période (midi ou soir) et le tarif facturé par personne du premier repas proposé)	15€		...€
<b>Repas du .....</b> (indiquer le jour, la période (midi ou soir) et le tarif facturé par personne du second repas proposé)	15€		...€
<b>Repas de gala du .....</b> (indiquer le jour, la période (midi ou soir) et le tarif facturé par personne du repas de gala proposé)	23€		...€
<b>Panier repas du .....</b> (indiquer le jour, la période (midi ou soir) et le tarif facturé par personne du panier repas proposé)	7€		...€
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			<b>TOTAL</b> ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CDSA 69 Événementiel ou par ordre de virement (ci-dessous)

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	07379	00020219801	89	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1027 8073 7900 0202 1980 189	CCMCHASSIEU CMCIFR2A

Domiciliation

CCM CHASSIEU  
5 AVENUE DU PROGRES  
69680 CHASSIEU  
Tél : 04-72-08-39-70

Titulaire du compte (Account Owner)

CDSA DU RHONE METROPOLE DE LYON  
LYCEE MARCEL SEMBAT  
20 BOULEVARD MARCEL SEMBAT  
69200 VENISSIEUX

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



**À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 8/01/2025**

**Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.**

**CDSA 69 Lycée Marcel Sembat - 69200 Vénissieux -20 boulevard Marcel Sembat**

**Email : cffutsaladapte25@yahoo.com**

<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>
<b>Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :</b>	
<b>Tél. :</b>	

	<b>N° Licence</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Sexe</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Date et lieu qualification</b>
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la **fiche type pages 21-22**

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.** Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para football/futsal adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

**Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :**



<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>
-------------------------	--

<b>Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :</b>	<b>Tél. :</b>
--	---------------

N°	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la **fiche type pages 21-22** **Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.** Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para football/futsal adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

**Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :**



# Demande de dérogation individuelle

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Stéphane Lavergne / [lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr).**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France Para Futsal Adapté pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

## Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires



# Demande de dérogation par équipe

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Stéphane Lavergne / lavergne.st@orange.fr**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France Para Futsal Adapté pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

## **Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

### **Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### **Commentaires**

### **Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### **Commentaires**



# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL CDSA69 FRANCE PARA FUTSAL ADAPTE 2025**  
**Lycée Marcel Sembat**  
**20 boulevard Marcel Sembat, 69200 Vénissieux**

**Jean Paul Moncoudiol 06 70 56 78 60**

**Antonin BEZAUD 06 10 18 90 93**

**[cffutsaladapte25@gmail.com](mailto:cffutsaladapte25@gmail.com)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le Mercredi 8 Janvier 2025 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<b>Centre International de Séjour</b> 103 boulevard des Etats Unis 04 37 90 42 42		100 chambres Fourchette de prix de 41 a 50 euros par personne de 29 à 35,50 euros par personne de 23,5 à 25 euros par personne en fonction des chambres	10 min
<b>Hotel EXLO</b> 2 Rue Simone Viel Venissieux 04 28 29 25 15		De 24 à 50 euros par personne selon la chambre	600 m
<b>Hotel B and B Etats Unis</b> 51 rue Roger Salengro Venissieux		A partir de 40 euros par personne	6 min
<b>Hotel B and B Vénissieux</b> 8 Allée des Savoie		A partir de 35 euros par personne	6 min
<b>Hotel IBIS BUDGET</b> 1 Boulevard Jules CARTERET Lyon 7eme		A partir de 35 euros par personne	9 min
<b>Hotel ACE Vénissieux</b> 385 Route de Vienne 04 28 29 76 76		89 euros 99 euros 109 euros	6 min
<b>MONTEMPO APPART HOTEL</b> 22 Avenue Viviani Venissieux 04 78 09 33 93		A partir de 35 euros par personne	10 min

## CONTACT :

### Contacts Comité d'organisation locale :

Jean Paul Moncoudiol 06 70 56 78 60

Antonin BEZAUD 06 10 18 90 93

[cffutsaladapte25@gmail.com](mailto:cffutsaladapte25@gmail.com)





## NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Soutenu par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

